



CONSEIL MUNICIPAL D'OTTAWA
28 NOVEMBRE 2012
SALLE ANDREW S. HAYDON
10 H

SUITE À DONNER AUX ÉLÉMENTS APPROUVÉS PAR LES COMITÉS EN
VERTU DES POUVOIRS QUI LEUR SONT DÉLÉGUÉS

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité des transports a approuvés en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 7 novembre 2012 :

7. ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE SUR LE NOUVEAU TRACÉ DU CHEMIN GREENBANK ET LE PROLONGEMENT DU TRANSITWAY SUD-OUEST (AU SUD DU CHEMIN CAMBRIAN) – ÉNONCÉ DE TRAVAIL
ACS2012-PAI-PGM-0254 BARRHAVEN (3), RIDEAU-GOULBOURN (21)
-

Cette question ne sera pas présentée au Conseil à moins que la délégation de pouvoirs ne soit retirée.

MOTION

ATTENDU qu'une erreur à la page 2 et à la page 8 du rapport indique, comme suit, que le tracé préféré du prolongement du chemin Greenbank et du prolongement du Transitway sud-ouest n'a pas encore été déterminé :

« Un nouveau tracé du chemin Greenbank, assorti d'une installation du Transitway sur la médiane [Transitway sud-ouest], jusqu'au chemin Cambrian a été défini dans le cadre d'études d'évaluation environnementale et les résultats ont été intégrés au PCC. Au sud de Cambrian, le PCC indiquait seulement un couloir approximatif pour le prolongement de Greenbank jusqu'à la limite du secteur urbain. Le PCC ne comprenait pas de conception fonctionnelle pour ce segment de la route et ne comprenait pas non plus le tracé du prolongement du Transitway sud-ouest au sud de Cambrian ».

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU de corriger le rapport comme suit :

« Un nouveau tracé du chemin Greenbank, assorti d'une installation du Transitway sur la médiane [Transitway sud-ouest], direction sud jusqu'au chemin Cambrian a été défini dans le cadre d'études d'évaluation environnementale [avec une emprise de 41,5 m] et les résultats ont été intégrés au PCC.

Depuis le chemin Cambrian direction sud, le PCC indiquait le tracé préféré [avec une emprise de 41,5 m qui devra être révisée dans le cadre de cette évaluation environnement] pour le prolongement du chemin Greenbank jusqu'à la limite du PCC [c'est-à-dire l'ancienne limite du secteur urbain]. Le PCC comportait les phases 1 et 2 de l'évaluation environnementale de portée générale, mais la conception fonctionnelle de ce segment de la route et du prolongement du Transitway sud-ouest au sud de Cambrian n'y apparaissait pas. Elle sera achevée dans le cadre de cette étude d'évaluation environnementale.

ADOPTÉE

Que le Comité des transports approuve l'énoncé de travail relatif à l'Étude d'évaluation environnementale sur le nouveau tracé du chemin Greenbank et le prolongement du Transitway Sud-Ouest (sud du chemin Cambrian), comme il est expliqué en détail dans le Document 1.

ADOPTÉE, tel que modifiée